

Ville de 
JUZIERS

Mairie
Place du Général de Gaulle
78820 JUZIERS
Tél : 01 34 75 28 00
Fax : 01 34 75 69 82
secretariat-mairie@juziers.org
www.juziers.fr

**ARRETE PORTANT INTERDICTION D'UTILISATION DU TERRAIN
D'HONNEUR DU STADE DE FOOTBALL DU MESNIL
N° 2026 – TEMP 02**

Le maire de la commune de JUZIERS,

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles L 2212-1 et suivants,

Considérant qu'il n'est pas possible, en raison des intempéries (neige), de pratiquer le football sur le terrain d'honneur du stade de football du Mesnil à JUZIERS,

ARRETE :

Article 1. En raison des intempéries, le terrain sera fermé du mardi 06 janvier à 12h00 au lundi 12 janvier 2026 à 12h00.

Article 2. Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Directeur du District des Yvelines
- Monsieur le Président du Football Club de Juziers

Article 3. Un exemplaire sera conservé en Mairie

Fait à JUZIERS, le 06 janvier 2026.

Le Maire,
Ketty Varin



Dossier suivi par:

Philippe MILLET

Tél : 06 43 05 91 08

police.municipale@juziers.org